

## BIBLIOGRAPHIE

### Prévention de la cécité.

férence internationale des travailleurs, visait la simplification de l'inspection des émigrants à bord. On s'est occupé « de la grande douleur et de la terreur des migrants » : la séparation et la dislocation de leur famille ; ce sont les organisations américaines qui se sont particulièrement intéressées à ce problème. On a étudié les diverses questions pratiques, comme celle de la situation des émigrés heimatlose, etc.

Après cette préface sont publiés les statuts adoptés à la séance du 9 novembre 1925, première session de la Conférence, dont l'article II est ainsi formulé : « La Conférence travaille à la coopération internationale dans le domaine de la protection et du bien-être des migrants ». Cette Conférence se réunit au moins une fois par an, et, sauf décision contraire, à Genève.

Après les statuts on lit le Règlement intérieur du Comité exécutif, et les noms des membres de ce comité ; puis viennent les noms des associations avec la date de leur fondation, celle de leur adhésion à la Conférence, leurs statuts, les indications concernant leur but et le caractère de leur activité, leur budget, leurs publications, la nature de leurs relations avec les gouvernements des pays auxquels elles appartiennent. On est extrêmement frappé par le nombre et l'importance des initiatives privées qui se dépensent en faveur d'humains dont le sort est certes digne d'une attentive et intelligente sollicitude.

H. R.

---

*Proceedings of the twelfth Annual Conference of the National Committee for the Prevention of Blindness... — New-York, December 1926. In-8 (150 × 225), vi-112 p.*

En dehors de la partie consacrée à la mémoire de Louisa Lee Schuyler, à son œuvre, son caractère, sa personnalité, son activité philanthropique et sociale, la

## BIBLIOGRAPHIE

### Prévention de la cécité.

douzième conférence annuelle a étudié, dans différents exposés, les moyens de prévenir la cécité et les maladies des yeux. Ces recherches se groupent autour de trois grands chefs : 1° la lutte contre les infections dues à la syphilis ; 2° le rôle des infirmières dans la prévention des troubles de la vision ; 3° la lutte contre le trachome pour le maintien de la santé publique.

Il est fort difficile, en raison des termes techniques nécessaires, d'exposer les antécédents de la cécité aux personnes qui auraient le plus besoin de s'assurer des soins préventifs, car elles appartiennent souvent aux classes peu instruites. Cependant les soins pour les troubles de la vision ne peuvent être efficaces que s'ils sont donnés en toute connaissance de cause dès le début de l'infection ; de nombreuses infirmités pourraient être supprimées par un traitement préventif approprié. Une éducation hygiénique populaire serait donc nettement nécessaire.

Les maladies graves des yeux peuvent étre dues à une infection des sinus, à une infection blennorrhagique ou à une infection syphilitique. Ce dernier cas est très fréquent : en Suède 15 % des aveugles sont syphilitiques, la proportion est de 13 % pour les élèves de l'école pour aveugles de Halle en Angleterre, de 8,5 % pour les malades des yeux du dispensaire de l'University of California ; en général, au moins 1/10 des troubles oculaires proviennent d'un état syphilitique, héréditaire ou acquis. Ce sont le décollement de la rétine (surtout entre 7 et 14 ans), une inflammation destructrice de la rétine, avec parfois paralysie des muscles oculaires, ou l'atrophie du nerf optique, qui nécessite un examen neurologique complet et demande à être soigné dans le premier mois pour éviter des troubles extrêmement graves ; le traitement ne peut qu'être long, comme l'est d'ailleurs la période d'infection préalable. La syphilis peut cependant être combattue et prévenue — si du moins une éducation et une législation

## BIBLIOGRAPHIE

### Prévention de la cécité.

convenables mettent en garde contre ses dangers — et l'inflammation oculaire, en cas de syphilis acquise, est très aisément traitable chez les jeunes gens. La prophylaxie de toutes les maladies vénériennes peut être organisée, en particulier la prophylaxie des infections blennorrhagiques ; chez les nouveaux-nés, elle est naturellement bien différente de celle de la même infection chez l'adulte ; il faut organiser des services préventifs de la syphilis comme on a organisé la lutte contre les ophtalmies purulentes. Comme la syphilis héréditaire joue un grand rôle, dans les troubles ophtalmiques, celle-ci doit être dépistée à temps chez l'enfant.

Dans ces conditions le rôle des infirmières ne peut être que très important. La conservation de la vue normale est l'un des principaux objets de l'action sociale. Les infirmières ont en particulier deux champs d'action : le maintien de la santé à l'école et le souci de la santé dans l'industrie. Leur tâche principale est l'éducation de tous en vue de l'hygiène populaire, car cette éducation est le meilleur moyen de prévenir les troubles de la vision. Il faut rattacher le soin des yeux à la conservation générale de la santé, pour cela instruire le public en le mettant en garde, plus particulièrement contre l'ophtalmie des nouveaux-nés, contre les troubles oculaires à peine observables à l'école et contre les accidents industriels, d'origines multiples. Toute infection doit être dépistée avec soin ; c'est pourquoi la section ophtalmologique des cliniques américaines associées a recommandé, dès 1922, de suivre avec attention l'évolution des différents cas de conjonctivite purulente, de rétinite syphilitique, de kératite tuberculeuse..., qui le plus souvent ne se présentent qu'une fois à l'examen clinique et sont ensuite perdus de vue. L'infirmière, ayant charge de la santé publique, doit veiller en outre aux conditions prénatales, et inciter ceux qui contractent le mariage à s'assurer qu'ils sont indemnes de toute infection susceptible d'engendrer des

## BIBLIOGRAPHIE

### Prévention de la cécité.

troubles de la vue chez leurs enfants. Elle doit aussi donner des indications pour l'hygiène ophtalmique des nouveaux-nés, veiller en particulier aux méfaits du forceps, — puis dépister le strabisme dans l'âge préscolaire, plus tard les affections des yeux dues à la tuberculose, à la dénutrition, à des infections chroniques ou à toute autre cause. A l'école, un examen périodique des yeux devrait être organisé partout ; il convient de se méfier de l'influence de l'état général de la santé sur les anomalies musculaires de la vision. Des tests de la vision, soigneusement établis, permettront d'étudier le degré d'acuité visuelle de chaque élève. L'emploi de tests appropriés pour des enfants de cinq ans indique surtout s'il serait bon de retarder le moment où l'on demandera des travaux scolaires nuisibles à la vue. On a préconisé l'abstention jusqu'à l'âge de dix ans de tous travaux scolaires comportant fatigue visuelle.

Cet examen de la vision par des tests et des expériences simples, que les infirmières indiqueront aux éducateurs et qu'elles pourraient aussi indiquer aux industriels, ne sera certes pas une perte de temps à l'école ou à l'usine. Très souvent les troubles de la vision et certains accidents sont dus à des occupations pour lesquelles les yeux des employés n'étaient pas faits. Le test très simple du trou d'aiguille (pin-hole test) peut toujours être utilement employé. Il importe de voir après l'épreuve quels sont les symptômes qui se manifestent, notamment les maux de tête. Ainsi, en ce qui concerne la vue, le rôle des infirmières est de suivre l'homme au cours de sa vie pour arrêter toute fatigue visuelle et dépister toute infection.

Le trachome, on le sait, est parmi les maladies de la vision celle qui a une importance spéciale, car elle peut être considérée comme une maladie sociale ; des efforts particuliers s'attacheront donc à le prévenir. La prophylaxie du trachome importe surtout chez les Indiens de l'Amérique du nord ; c'est, en effet, particulièrement

## BIBLIOGRAPHIE

### Prévention de la cécité.

dans le nord-ouest qu'on trouve une forte proportion de trachome : 15,644 cas pour 190,388 Indiens. Dans les écoles, de nombreux cas d'infection sont signalés, mais on ne sait pas exactement s'il y a ou non contagion. Il semble que l'insuffisance d'une reminéralisation par la nourriture doive être particulièrement incriminée. Le trachome est beaucoup plus fréquent chez les élèves, à la fin de l'année scolaire qu'au commencement ; ce qui semble impliquer la nécessité de certaines précautions, mais on ignore encore sur quel point elles doivent porter. Le traitement du trachome, comme de tous les troubles de la vue en général, peut durer des mois et même des années, aussi commence-t-on à initier des femmes indiennes au service d'infirmière pour la lutte contre les diverses ophtalmies.

Le grand souci montré par l'Amérique pour la lutte contre les différentes causes de cécité ne peut qu'intéresser le monde entier ; sur certains points, des recherches scientifiques sont encore nécessaires, mais, en général, une amélioration profonde pourrait être obtenue par un plus grand souci de la masse pour les préceptes d'hygiène et par l'habitude de recourir au médecin dès les premiers signes d'infection ou dès les premiers troubles de la vue. La tâche de chacun, et celle des infirmières en particulier, est donc de faire l'éducation de tous dans ce sens.

*J. D.*